



VILLE D'
ORVAULT

Service Personnel - ex 2023

Ch. /Art.
021/6532

Mandat

N° Mandat

166,80€

Etat de frais des élus

ENGAGES PAR

M. Mme Jean Sébastien GUITTON

Adresse 3 rue de Vincennes

44700 ORVAULT

IBAN FR76 1380 7000 6230 3193 8716 697 BIC CCBPFRPPNAN

Puissance fiscale de la voiture — CV (joindre la carte grise)

Date du déplacement (joindre l'ordre de mission) : Délibération

Lieu et motif de déplacement	Date		Moyens de transport	Kms parcourus ou tarif billet de train
	Départ	Retour		
<u>Bâle (Suisse) European Energy Award à Lörrach (Allemagne)</u>	<u>16/11/23</u>	<u>17/11/23</u>	<u>Train</u>	

FRAIS SUPPLEMENTAIRES ENGAGES DUS A UN HANDICAP

Frais spécifiques					
de déplacement		d'accompagnement		d'aide technique	
Montant :		Montant :		Montant :	

FRAIS DE GARDE

Garde d'enfant(s)	Assistance aux personnes âgées ou handicapées
Frais engagés :h X€ =	Frais engagés : ...h X€ =
Motif ayant entraîné la garde :	
Utilisation des chèques de service : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non	

Je déclare bénéficier d'une réduction de% sur les tarifs
à titre de

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel, à quelque titre que ce soit, sur les moyens de transport publics.

Je soussigné, certifie l'exactitude du présent état et demande le règlement à mon profit des indemnités de déplacement correspondantes.

Fait à ORVAULT, le : 21 novembre 2023
Signature de l'Elu

Partie réservée à l'administration

FRAIS DE TRANSPORT	<u>Dépense :</u>		
	SNCF/Avion	=
	Péages/Parking	=
	Bus/Tram / <i>Métro</i>	= <i>1,70 €</i>
	Autres moyens	<i>Taxi (Nantes)</i> <i>Taxi (St Louis)</i>	= <i>29,20 €</i> <i>7,30 €</i>
	<u>Indemnités kilométriques :</u>		
	Véhicule jusqu'à 2000 km	=
	de 2000 à 10 000 km	=
TOTAL			=

INDEMNITES JOURNALIERES	Indemnité(s) de repas	= <i>8,60 €</i>
	Indemnité(s) de nuit	= <i>120 €</i>
	Indemnité(s) journalières	=
	TOTAL		

FRAIS DE GARDE	= <i>—</i>
----------------	------------

AUTRES FRAIS	= <i>—</i>
--------------	------------

Total Général	= <i>166,80 €</i>
----------------------	--------------------------

Pour certification de service fait vérifié,
reconnu exact et bon à payer

Orvault, le *21 novembre 2023*

Le Maire,



Jean-Sébastien GUITTON



ROLIO R
TICKET
optile
RATP
SNCF
BUS T M RER dans Paris
71670
ice
bilites
iledeFrance
mobilités
iledef

Exemplaire

EUROAIR
SAINT LU
03 89 880

N° Siret: 8845.
N° Stat.:
N° Immat.: GN
Commune de rattachement: SAINT LU

Date: 16/11/2023
Départ: 13:06 Arrivée: 13:12
Distance: 1.6 km
Lieu départ:

Lieu arrivée:

Tarif(s) appliqué(s)
Prise en charge
C (1.96€/km, 3'
1.6km 00
Total ttc
MONTANT MINIMUM
Total TVA 10.00
Total HT

Le tarif minimum
inclus, susceptible
perçu pour une course
fixé à 7.30 €

Adresse de réclamation:
CITE ADMINISTRATIVE
BATIMENT C
3 RUE FLEISCHHAUER
68026 COLMAR CEDEX

Nom client:
Adresse client:

Exemplaire

AML TAXI N°
06 67 25 78

N° Stat.:
N° Immat.: EU-NA
Commune de rattachement: NANTES

Date: 16/11/2023
Départ: 05:40 Arrivée: 05:28
Distance: 8.8 km
Lieu départ:

Lieu arrivée:

Prise en charge 2.50 €

TOTAL TTC 29.20 €
Total TVA 10.00% 2.65 €
Total HT 26.55 €

Péages€
TOTAL TTC€

Le tarif minimum, suppl.
inclus, susceptible d'être
perçu pour une course est
fixé à 7.30 €

Adresse de réclamation:
C.M.A DE LOIRE-ATLANTIQUE
5 ALLEE DES LIARDS
BP 18129
44981 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Nom client:
Adresse client:
Exemplaire client

71670 1120 7000 623

SUPER GUUD

Valora Food Service Schweiz AG
SuperGuud
SuperGuud Basel GmbH
Güterstrasse 115
4053 Basel
UID CHE-115.413.647 MWST

Quittung

17.11.2023 Bon 1'150'998
12:18:25 Kasse 1549202

BEZEICHNUNG	INFO	BETRAG
AMORE SANDWICH 920001	325	8.60
Total	CHF	8.60
Visa	CHF	8.60

*** EFT-Beleg ***

* Buchung *
VISA contactless
XXXX XXXX XXXX 3860

17.11.2023 12:18:

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

9 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi neuf octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf septembre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

09. Déplacement d'une délégation orvaltaise à Bâle (Suisse)

Monsieur ROUX rapporte :

La ville d'Orvault a candidaté au niveau le plus élevé du label European Energy Award (EEA) en janvier 2023.

Cette candidature est la suite logique de la démarche Cit'ergie initiée il y a quelques années pour mobiliser autour de la Ville, de ses élus et de ses services, d'autres acteurs du territoire et en particulier Nantes Métropole.

- Le 12 décembre dernier, le Conseil municipal avait donc approuvé les 12 engagements validé le plan d'actions associé, confirmé la demande d'examen de la candidature à la labellisation par la commission nationale de juin 2023.

Après examen par les commissions nationale et européenne, la Ville obtient les 5 étoiles du label Territoire Engagé Transition Ecologique Climat – Air – Energie, déclinaison française du label EEA portée par l'ADEME.

A l'occasion du Gold Event 2023, l'association European Energy Award invite les communes françaises retenues à ce niveau de label à Bâle (Suisse) les 16 et 17 novembre 2023 à recevoir le prix en présence de toutes les villes européennes primées en 2023.

La ville d'Orvault sera alors l'une des plus petites villes à atteindre ce niveau de performance.

Sur un plan plus administratif, l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose : « Les fonctions de maire, d'adjoint, de conseiller municipal, donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux. Les frais ainsi exposés peuvent être remboursés forfaitairement dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat. Les dépenses de transport effectuées dans l'accomplissement de ces missions sont remboursées selon des modalités fixées par délibération du conseil municipal. Les autres dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial peuvent être remboursées par la commune sur présentation d'un état de frais et après délibération du conseil municipal ».

Il convient donc de considérer que ce déplacement relève des mandats spéciaux tels que définis ci-dessus.

DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** mandat à Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur FAIRAND Directeur de Cabinet et Madame de VASSON, Chargée de Mission à la Transition Ecologique et responsable du service Environnement Cadre de Vie pour l'accomplissement de cette mission
- **AUTORISE** la prise en charge des frais de déplacement correspondants.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 10 octobre 2023

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



Le secrétaire de séance



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 10. OCT. 2023
Et par publication le : 10 OCT. 2023